



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 4 octobre 2017

INFORMATION MEDIAS

« Prenez la mer, pas les risques ! »

Dans le cadre du salon Nautica, organisé du jeudi 5 au dimanche 8 octobre 2017, un stand «sécurité en mer» sera proposé aux visiteurs. Ils pourront y bénéficier de conseils de prévention et y rencontrer les acteurs du sauvetage en mer en Polynésie française.

Organisé sous l'égide du Haut-Commissaire de la République française en Polynésie française, délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer, ce stand permettra au public de rencontrer des représentants du centre de coordination de sauvetage aéro-maritime (JRCC Tahiti), des flottilles 25F (Gardian) et 35F (Dauphin) de la marine nationale, de la base navale de Papeete, de la brigade nautique de la gendarmerie nationale et des bénévoles de la fédération d'entraide polynésienne de sauvetage en mer (FEPSM). Il permettra au public de se renseigner sur les différents métiers proposés par la marine nationale, qui agit quotidiennement pour la sécurité en mer.

Le public du salon pourra également assister à un entraînement au treuillage de la flottille 35F (sous réserve de disponibilité opérationnelle) le samedi 7 octobre à 11h. Cette démonstration sera suivie d'un échange avec le public sur le stand.

Le stand sera ouvert durant toute la durée du salon Nautica (9h00 – 18h00). Il sera situé à l'emplacement n° 61 à proximité de la plage.

En application du statut d'autonomie de 2004, l'État est en charge de la coordination des moyens de secours en mer, responsabilité assumée au quotidien par le centre de coordination de sauvetage aéro-maritime (JRCC) de Tahiti qui s'appuie sur les aéronefs et les navires des Forces armées en Polynésie française (FAPF), les moyens de la gendarmerie nationale, les pompiers communaux et plus largement tout moyen privé ou public en mesure d'intervenir. Trop d'accidents, parfois dramatiques, ont lieu par manque de respect de mesures de prévention de base ou faute d'un équipement minimal de sécurité. En 2016, le JRCC a coordonné 408 opérations, permettant notamment de secourir 253 personnes.

Pour toute question relative au stand « sécurité en mer », le bureau action de l'État en mer du commandant de la zone maritime « Polynésie française » peut être contacté au 40 46 46 60 ou au 89 32 56 92.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr